

Au fil de La Lanterne



**BULLETIN MUNICIPAL
DE FAVERNEY**

N°29 - Février 2018

Publié le : 28/08/2026 11:55 (Europe/Paris)

Collectivité : Favorney

https://www.intramuros.org/faverney/documents_administratifs/76634





Revitalisation des bourgs centres

Réunion publique de restitution de l'étude « RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE FAVERNEY »

Conduite par le cabinet
ATER-ORGELET

Le samedi 3 Mars

à 10h45

Salle du Parc de la Presle
(Ancien centre d'insémination)

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

TABLE RONDE DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

MAIRIE DE FAVERNEY - 2018

 **FAVERNEY**
Samedi 3 mars

MARCHE POPULAIRE AU CLAIR DE LUNE

AVEC FAVERNEY PATRIMOINE ET ANIMATION

Rendez-vous à 17h30 devant le cinéma l'Etoile

LA MARCHÉ

Estimée entre 1h30 et 2h, accessible à tous
Participation libre et sans inscription.

LE REPAS

A la salle des fêtes. Participation 15€ (8€ moins de 12 ans)
Inscriptions obligatoires à
QUINCAILLERIE COURVOISIER
Tél: 03 84 91 35 23



BAZIN Cycliste Haute-Saône

La Faverneuëenne

Dimanche 8 avril
de 14h30 à 17h



28 TOURS
95 Kms



COURSE CYCLISTE

Dans les rues de Faverney

100 coureurs

Catégorie nationale

FAVERNEY

Le Judo Club, l'Amicale des Pompiers de la Lanterne et
Faverney Patrimoine Animation organisent leur

**34^E BROCANTE
VIDE GRENIER**

Dimanche 6 mai 2018

ENTREE GRATUITE

De 7h à 18h

Dans le bourg ancien et
le long de la Lanterne



**Inscription
avant le 3 mai**
**Restauration
et buvette**

**MANÈGE
ENFANTIN**

Renseignements et inscriptions
Guélin Laurence : 03 84 91 39 11 / 06 71 30 85 51
Biot Bernard : 03 84 78 38 56



Photo couverture : Le Breuil envahi par les eaux et les cygnes

Publié le : 28/08/2026 11:55 (Europe/Paris)

Collectivité : Faverney

https://www.intramuros.org/faverney/documents_administratifs/76634

Sommaire

- 1 - Mot du Maire
- 2 - Péle-mêle
- 3 - Brèves de commune
- 4 - Oh que d'eau !
- 5 - Port-d'Atelier
- 6/7 - Pole éducatif
- 8 - Journées patrimoine
- 9 - Ce matin un chasseur...
- 10 - Est-ce du vent
- 11 - Course en fête
- 12 - Qui que quoi donc où
- 13 - Etat-Civil 2017

Une mairie est une maison commune, 1er édifice public d'une ville, mais en même temps un lien familial où s'inscrit la mémoire de chaque citoyen.

BULLETIN MUNICIPAL N°29
Février 2018

Conception-réalisation-impression
MAIRIE DE FAVERNEY

4 Place de la Mairie
70160 FAVERNEY
Tél. 03 84 91 30 71

faverney@orange.fr
<http://ville-faverney.com>

Favernéennes, Favernéens.

Voilà quatre années que vous avez confié les clés de la mairie à notre équipe. Nous évoquions, la construction d'une nouvelle école dans le cadre de notre RPI, et aujourd'hui, nous arrivons à la veille de la construction d'un pôle éducatif par la communauté de communes TERRES DE SAÔNE qui a acquis depuis le 1er janvier 2015 la compétence scolaire.

La pharmacie et la pizzeria réaménagent dans de nouveaux locaux plus spacieux et plus accessibles afin d'apporter un meilleur service, le restaurant renaît de ses cendres après plusieurs années de fermeture.

Les pancartes « à vendre » qui fleurissaient sur les immeubles du village se font de plus en plus rares avec 18 maisons vendues cette dernière année, le collège en pleine rénovation affiche ses nouvelles façades, sans compter l'ancien séminaire qui vient de changer de propriétaire pour, nous l'espérons, une collaboration profitable avec la commune et le monde associatif.

Est-ce la reprise qui se fait sentir à Faverney ? Cela y ressemble ...

Vous comprendrez que pour un Maire et son équipe c'est réjouissant, même si ce ne sont pas forcément des initiatives communales, de voir leur commune présenter un regain d'activité.

Soyons confiants et continuons à travailler ensemble pour l'avenir de Faverney.

Bonne lecture
Cordialement

Votre Maire
Daniel GEORGES





ENCORE LES CROTTES DE CHIEN...

Ca y est, des « canisettes », ou distributeurs de sacs à crottes mis gracieusement à disposition pour ramasser les déjections canines sont en place. Il y a 3 distributeurs, un situé vers la salle de cinéma, un vers le bord de la Lanterne du côté du moulin et le dernier aux abords du collège. Cela paraît efficace, sauf que des petits malins prennent plaisir à tirer tous les rouleaux de sacs.

Comme annoncé dans le bulletin précédent, la gendarmerie sévira auprès des maîtres qui ne nettoieront pas les « indécrottes » de leurs

animaux mais également contre ceux qui seront pris la main dans le sac en train de dérouler tous les sachets plastic. A bon entendeur....

Ne pas oublier !

**CHAQUE 1er MERCREDI DU MOIS
C'EST JOUR DE MARCHÉ À FAVERNEY**

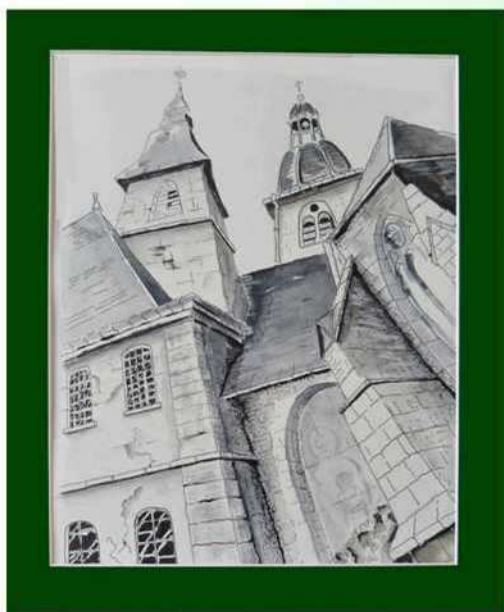
FOOTBALL CLUB

Bravo au club de Football La Lanterne qui a refait entièrement l'auvent de la buvette au stade. C'est bien fait, cela a bonne allure et c'est du solide avec des piliers de bois de 20x20 cm.

La commune a fourni les matériaux et les footballeurs les bras, comme quoi ils n'ont pas que des jambes.

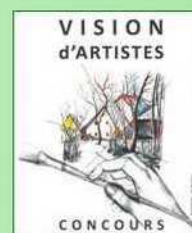


Par souci de ne pas amener de terre dans les vestiaires, la commune a aménagé une allée bétonnée entre le terrain de football et les vestiaires avec pose de brosses destinées à nettoyer les chaussures alors, les joueurs, à la fin du match essayez vos pieds s'il vous plaît !



VISION D'ARTISTES

Le temps était frais mais ensoleillé ce dimanche du mois de mai. Pourtant, cette troisième édition du concours de peintres dans la rue « Vision d'Artistes » initié par les Cités de Caractère Bourgogne Franche-Comté n'a pas eu le résultat escompté avec seulement 3 peintres présents. Mais la qualité était là avec un aperçu de l'œuvre du 1er prix ci-contre, un dessin au trait très réussi. Merci aux trois participants qui ont tous gagné.



PROCHAINE EDITION LE 22 JUILLET



OH LÀ LÀ !!!

Début septembre, une coupure de courant a été signalée sur quelques maisons du côté de la rue Bossuet. Vers 19h. Les services d'Enedis (ex Erdf) sont intervenus et tard dans la nuit, la lumière revenait. Le lendemain, en fin de matinée, le même phénomène se reproduit sur le même secteur touchant encore plus d'abonnés... La journée a été nécessaire pour localiser la fuite qui se situait rue d'Enfer. Un câble souterrain qui traverse la rue pourtant très étroite et très peu fréquentée s'est mis « à la terre » coupant le disjoncteur du transformateur. Un branchement provisoire a été réalisé et à 22h tous les habitants avaient retrouvé leur programme télé, la fée électricité étant revenue.

Mais une semaine plus tard, lors d'une journée de grand vent, c'est un arbre qui tombe de bon matin, rue Porte de Cubry, entraînant avec lui tout le réseau téléphonique. Plus de téléphone fixe et plus d'Internet ni de télévision pour certains pendant deux journées avec tous les problèmes que l'on peut imaginer pour les usagers.



Heureusement, tout le monde a supporté sagement les désagréments mais il est vrai qu'aujourd'hui, il est difficile de vivre sans le confort et la facilité que nous apporte cette technicité même si pour quelques-uns, la vie semblait mieux avant...

Et imaginons ce qu'ont vécu les habitants de certaines régions sous l'influence des ouragans comme les images que l'actualité nous a montrées dernièrement ! Alors sachons relativiser nos petits désagréments et restons zen.

PAS « CON » LE COVOITURAGE



Le covoiturage est une solution économique (réduction et partage des frais de transport), environnementale (réduction du trafic, de la pollution et de la consommation d'énergie), sociale et solidaire (convivialité et entraide). C'est un mode de déplacement dans lequel plusieurs personnes utilisent la même voiture pour réaliser un trajet commun et partager les frais de transports.

Une aire de covoiturage a été mise en place par la communauté de communes Terres de Saône avec une signalétique. Mais quelle stupeur à la réception des panneaux indicateurs il était inscrit « **convoiturage** ». Que venait faire ce **N** dans ce texte ?

Si ce n'a pas fait sourire le fournisseur, cela aura au moins fait rire les élus.....

AQUA-TENNIS



Venez vite, le gymnase est inondé, on ne peut jouer au tennis. En effet, ce samedi de début d'année, sur 2 cm de hauteur, l'eau recouvrait le sol sur toute la surface du gymnase, jaillissant des sanitaires filles.

La canalisation défectueuse, est rapidement réparée par le plombier local. Tous les joueurs présents, raclettes et balais en main s'attellent à la tâche, poussant l'eau à l'extérieur du bâtiment. Merci à ces joueurs et à leur président Mathieu Delavenne qui ont troqué leurs raquettes pour une raclette et mouillé leur chemise.

MADAME CIGOGNE

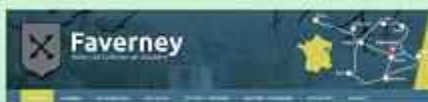
A Favertney, trouver une cigogne dans sa pelouse en ouvrant ses volets, ce n'est pas courant...

Fatiguée, elle campait droite sur ses pattes, à quelques mètres de la maison, sans bouger à l'approche des curieux.

Que faire ? Téléphoner à une association qui récupère les oiseaux en difficulté. « *Allo, oui nous passerons prendre le volatile dans la journée...* » Le soir, personne n'est passé et l'oiseau gît maintenant couché dans l'herbe..



Pas question de laisser madame cigogne à la merci d'un prédateur flairant le bon repas... Rentrons la pour la nuit au garage.... Elle ne se débat même pas mais le lendemain matin, c'est avec tristesse que l'animal au long bec emmanché d'un long cou est découvert sans vie dans le garage.



ville-favertney.com

Le site Internet de la commune de Favertney a subi un bon toilettage, il a pris un coup de jeune dans sa présentation. De plus, deux nouvelles rubriques y sont présentes « *La revue de presse* » et la « *Photothèque* ». Son format est désormais adapté à tous les supports, PC, Smartphones, tablettes...

Alors à vos écrans.....



Oh que d'eau

Début janvier, les fortes pluies et la fonte des neiges sur les hauteurs des Vosges ont provoqué une montée rapide des eaux de La Lanterne. Certaines rues ont été barrées et interdites de circulation créant quelques désagréments pour les habitations, surtout du fait de l'incivilité de quelques automobilistes qui forçaient le passage des zones inondées au mépris des riverains en lutte avec la montée des eaux. La gendarmerie a été obligée d'intervenir afin de faire respecter les barrages d'interdiction.



Le canal du Moulin quitte son lit



Le collège se mire dans le miroir aquatique



Les crayons de l'école vont prendre racine....



Nos anciens vont devoir patienter avant de retrouver leur banc préféré



Le déversoir du canal



La rue du 16 Août 1944 barrée.

Pas loin de la plus haute crue de 1970



Christian joue les « shadoks »

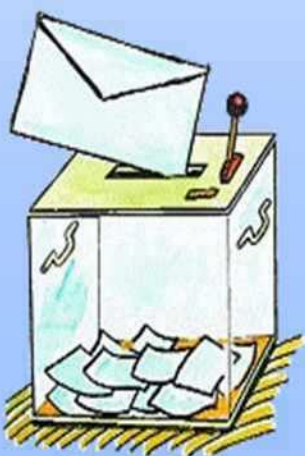
Port - d'Atelier

Le hameau de Port d'Atelier Gare est situé sur deux communes, Faverney et Amance. Un bâtiment « mairie annexe » d'une certaine qualité architecturale, est propriété des deux communes. Situé sur le territoire d'Amance, ce bâtiment comprend une salle de réunion qui sert de mairie annexe, un petit local associatif et des logements dont un seul est occupé. L'accès à ce bâtiment ne correspond plus aux normes d'accessibilité actuelles.

Maison « commune »



Aux élections, deux bureaux de vote «secondaires» sont installés chacun dans un coin de la salle de cette mairie annexe. Un bureau pour Faverney avec quarante cinq électeurs inscrits et un pour Amance avec 68 inscrits.



Aux dernières élections législatives, 17 électeurs se sont déplacés côté Faverney pour effectuer leur devoir de citoyens. Les communes ont l'obligation de tenir les bureaux de vote avec au minimum 2 personnes de 8h à 18h et plus suivant le type d'élections. Il est de plus en plus difficile de trouver des assesseurs pour tenir deux bureaux de vote sur la commune de Faverney.

Devant ce constat, le conseil municipal de Faverney a décidé de supprimer le bureau de vote de Port d'Atelier et invite les habitants de Port-d'Atelier-Faverney à voter au bourg centre de Faverney (salle des mariages vers la Mairie) lors des prochains scrutins.

Il faut toujours relativiser. Cette fermeture est peut-être une complication pour certaines personnes de Port d'Atelier, mais il faut considérer que c'est également l'occasion pour les habitants de « La Gare et du « Bourg », de mieux se connaître en se rencontrant dans un même bureau de vote car, nous le déplorons, mais il y a une certaine méconnaissance entre le centre et le hameau et il est compréhensible que les « PA » se sentent oubliés voire délaissés. Mais même si Port-d'Atelier est partagé sur trois communes, nous sommes bien de la même communauté de vie et aujourd'hui nous ne parlons même plus de communes, mais de communauté de communes et un jour viendra où il y aura quatre ou cinq bureaux de vote pour toute la communauté de communes ou alors, cela semble plus certain, le vote par voie électronique sera généralisé.

ÇA FAIT MAL !

M. Noël GARRET, président de l'association Port-d'Atelier loisirs a voulu démonter les guirlandes de Noël. Hélas, l'échelle sur laquelle il était perché a glissé et « CRAC » double fracture, tibia, péroné avec 45 jours sans poser le pied à terre. C'est l'accident bête car, la commune de Faverney avait programmé 2 jours plus tard, l'envoi d'une nacelle pour un démontage sécurisé.

Bon rétablissement Nono !



2018/2019 verront les travaux de construction du pôle éducatif du RPI de Favorney qui sera un élément moteur pour le développement de notre commune. Seules, les communes du RPI n'auraient pas la possibilité de construire un tel équipement.

Mais il était nécessaire d'anticiper les choses, car il y a un peu plus d'un an, au mois de novembre 2016, la commune de Favorney signait l'acte d'achat de l'ancien centre d'insémination GENIATEST pour un montant d'environ 300 000 euros alors qu'il était estimé par les services des domaines à 500 000 euros, soit 4 hectares de terrain avec des bâtiments en parfait état. Cette nouvelle zone s'appelle désormais Parc de La Presle, du nom du lieu dit « La Presle ».

Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous avons fait une belle opération. En effet, si nous avions tardé à effectuer cette transaction qui est certes lourde pour notre commune, nous n'aurions pas été en mesure de mettre à disposition un terrain à la communauté de communes et de ce fait, la construction du pôle éducatif ne serait pas engagée et serait même incertaine.

Cette opération sera la plus belle réalisation que pouvait espérer notre commune et les communes environnantes qui bientôt, intégreront cette structure moderne qui permettra à nos enfants et aux enseignants de travailler dans un environnement de qualité. De plus, son implantation est le meilleur emplacement, en liaison avec les zones de construction nouvelles et les quartiers plus anciens, située en bordure des installations sportives et le long de la future voie verte. Cette voie verte devrait constituer l'arête dorsale de notre communauté de communes et, il faut l'espérer devrait voir sa réalisation ou tout au moins le début de sa réalisation avant la fin de cette mandature.

Ce projet de pôle éducatif a été étudié en commission avec toutes les parties concernées, les maires de la future carte scolaire, le corps enseignant, les membres du périscolaire, les parents d'élèves, l'inspecteur d'académie, et bien entendu la communauté de communes soit un large travail de concertation pour établir un cahier des charges définissant les caractéristiques du futur établissement. Ce cahier des charges a servi de base au concours d'architectures où le choix de 3 cabinets ont été retenus pour présenter un avant-projet et sur ces trois avant-projets présentés, c'est le cabinet bisontin ARCHI + TECH qui a remporté la mise et à qui a été confiée la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation définitive du projet. Ce projet, est estimé à plus de 5 millions d'euros dont 4 millions pour les travaux de construction avec environ 50% de subventions espérées. Mais nous en connaissons plus précisément le coût après attribution des travaux aux entreprises. La fin des travaux est prévue pour l'été 2020 avec ouverture à la rentrée de septembre 2020.



Le samedi 16 septembre, à l'occasion « des Journées du Patrimoine » un public nombreux, malgré un temps incertain, parcourait les rues dans une déambulation qui revisitait l'histoire de Faverney, ponctuée de petites scènes où des acteurs relaient les principaux événements de la fondation du bourg à nos jours. Ce fut une belle leçon d'histoire....



Le dimanche après-midi, c'était une première pour Philippe Hubacher dans sa fonction de guide de la visite de Faverney. Merci à lui et bravo, il a bien assuré.

Pour l'anecdote, une scène a dû être écourtée. Un tonneau avait été positionné vers le moulin non loin de la rivière. Dans les déambulations à travers les rues, une scène devait simuler la mort d'une sorcière en la roulant dans un tonneau jusqu'à la rivière. Or, à l'arrivée des acteurs et du public sur ce lieu, le tonneau avait disparu... Un beau soulagement pour Monsieur le Maire dont l'épouse tenait le rôle de sorcière, mais on cherche toujours le tonneau!

Ce matin un lapin

Le territoire de Favorney est soumis au régime d'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA). Une association de chasse agréée gère donc actuellement presque tout le territoire de Favorney dont les 550 hectares de forêts communales.

Suite à des dissensions entre les membres de cette société, de nombreux chasseurs l'ont quittée et certains ont créé une association de type 1901 dont l'activité est la pratique de la chasse, revendiquant l'attribution de la moitié des forêts communales, l'autre moitié restant à l'ACCA.

La réconciliation est impossible, chacun campant sur ses positions, aucun ne voulant faire de conces-

sions. Sur les 17 chasseurs de l'ACCA, hors les ayants-droit et les extérieurs, il ne reste que 8 chasseurs seulement résidant dans la commune.

Un projet de modification de la convention gérant le territoire communal a été établi d'un commun accord avec le Président de l'ACCA et la commune. Ce projet demandait entre autres l'interdiction de chasse le mercredi et une augmentation des droits de chasse (de 457€ à 900€). Cette modification de convention a été rejetée à l'unanimité par le conseil d'administration de l'ACCA le 25 juin 2016.

Devant cet état de fait, le conseil municipal, à l'unanimité

des présents a décidé, dans sa séance du 31 mai 2017, de faire valoir son droit de chasse à des fins cynégétiques c'est-à-dire de retirer son droit de chasse à l'ACCA sur les propriétés communales pour le récupérer et l'utiliser à bon escient pour l'intérêt général de la commune. Le délai réglementaire expire le 10 avril prochain et la réponse des services de la préfecture confirmant ces dispositions doit être notifiée dans le même délai.

Donc à partir du 10 avril prochain, le conseil municipal devrait avoir toute latitude pour attribuer à sa convenance le droit de chasse.



Le Cerf (le plus bel hôte de nos forêts)

Le mâle de naissance à 6 mois est appelé faon, à un an c'est un hère et de 1 à 2 ans, c'est un daguet. Il porte alors 2 petites dagues (petites cornes) qu'il perd vers 2 ans et demi. Puis à partir de 2 ans il devient un cerf.

La femelle est un faon jusqu'à un an, elle devient une bichette de 1 à 2 ans puis une biche à partir de 2 ans

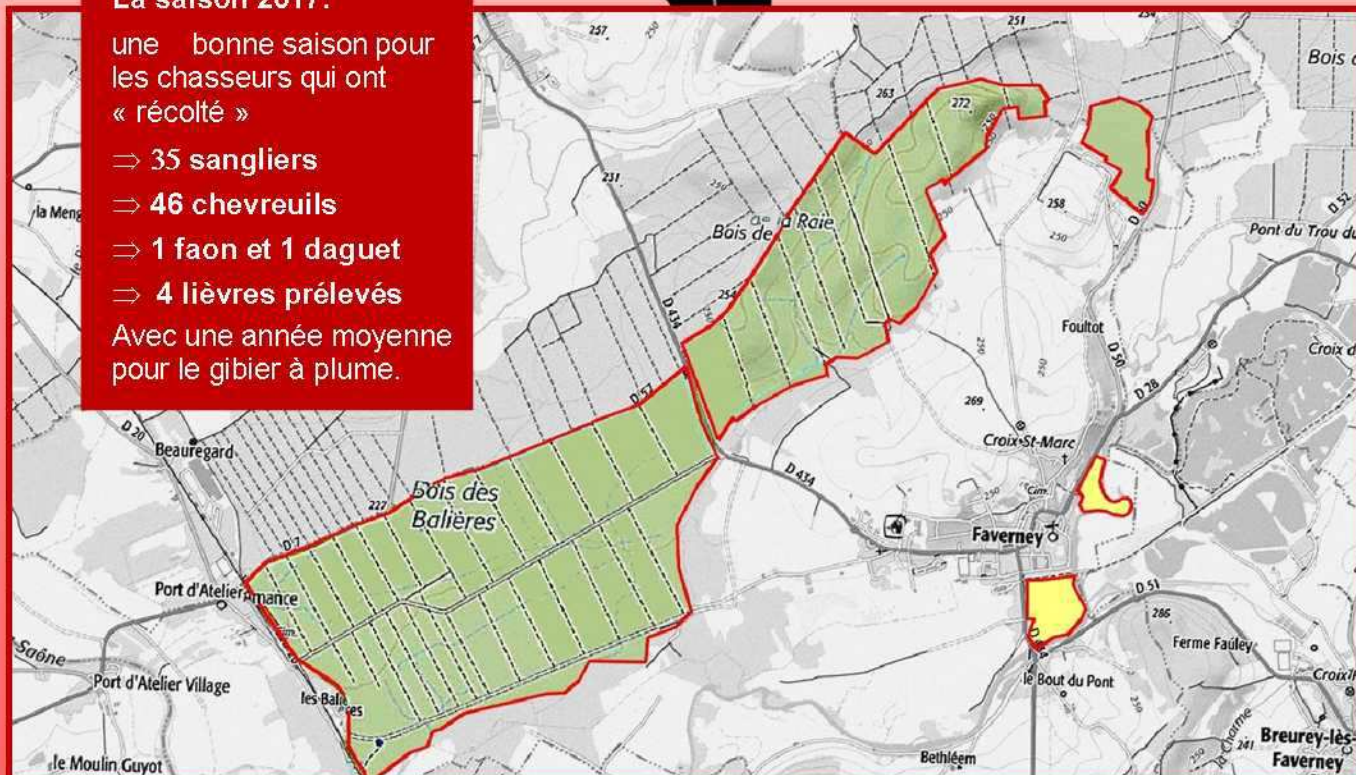


La saison 2017:

une bonne saison pour les chasseurs qui ont « récolté »

- ⇒ 35 sangliers
- ⇒ 46 chevreuils
- ⇒ 1 faon et 1 daguet
- ⇒ 4 lièvres prélevés

Avec une année moyenne pour le gibier à plume.



Est-ce du vent ?

Début septembre, une société s'est présentée à la mairie de Favorney, avec un gros dossier sous le bras...

Elle venait présenter un projet très intéressant financièrement pour notre collectivité (sic)...

La commune décrochait la timbale, avec peu d'apport, elle remplissait ses caisses et compensait largement les baisses de dotation d'Etat, la suppression de la taxe d'habitation, le salaire des employés sous contrats...

Mais que pouvait donc vendre cette société en cette année de canicule, comment transforme-t-elle l'argent en or ou plutôt le vent en billets de banque ?

Tout simplement en installant des brasseurs d'air, des ventilateurs sur le territoire communal, mais pas n'importe quel ventilateurs, des ventilateurs d'une centaine de mètres de hauteur, qu'on appelle des éoliennes.

Six éoliennes dont l'emplacement est déjà défini sur le papier, entre le centre de stockage des déchets et la route d'Amance, en lisière de bois. Deux seraient situées dans les prés le long du chemin rural et quatre dans la forêt communale, sur un couloir venté paraît-il. Les anciens nous avaient pourtant prévenu, «vent d'Amance mauvais vent» disaient-ils à une époque où la guerre des boutons faisait rage (*excusez nous les Amance, c'est de l'histoire*).

Le conseil municipal dans sa séance du 6 septembre s'est prononcé d'une manière ferme et claire contre ce projet qui, sur le papier pourrait paraître séduisant mais n'est surtout pas compatible avec notre classement en Site Patrimonial Remarquable et notre statut de Cité de Caractère de Bourgogne Franche-Comté. Soit nous protégeons notre patrimoine, soit nous succombons au chant des éoliennes, le conseil municipal a donc statué.

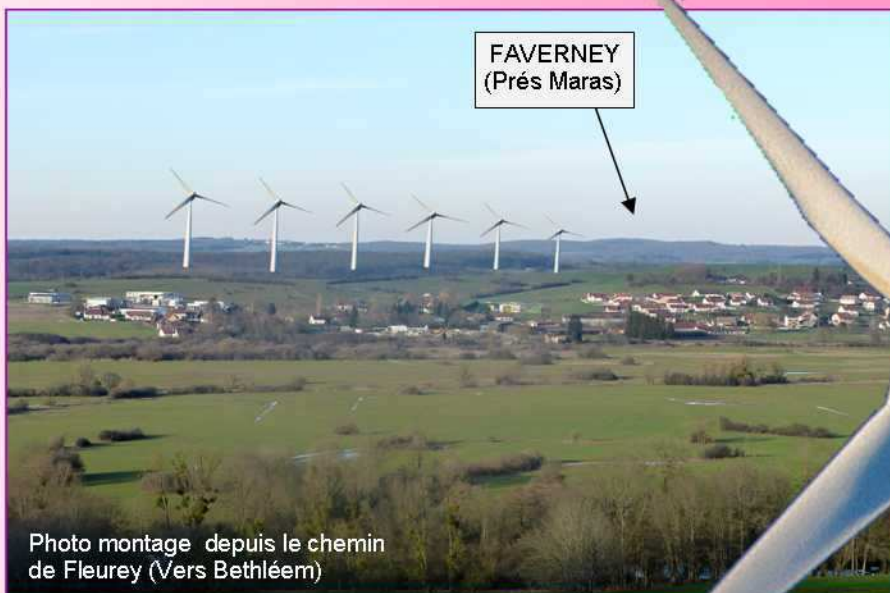
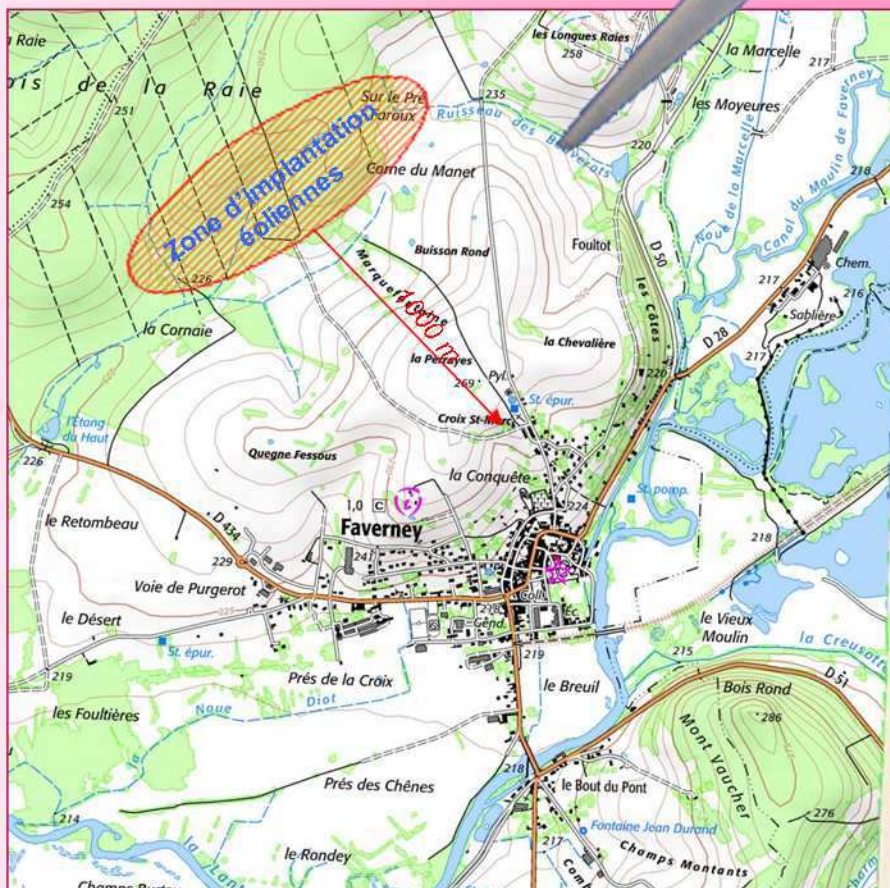


Photo montage depuis le chemin de Fleurey (Vers Bethléem)



Faverney la course en Fête

HAUTE SAÔNE LA COURSE EN TÊTE

Le tour de France 2017 n'est hélas pas passé à Faverney, mais il n'est pas passé loin, à Vauvillers et à Luxeuil avec l'arrivée à La Planche des Belles Filles. Etape à Vesoul et passage à Scey-sur-Saône et Combeaufontaine. Il tournait autour de Faverney.

Mais côté vélo, la commune de Faverney a quand même été gâtée avec le passage dans notre cité de la première étape du tour d'Alsace 180 coureurs pour avaler 148 km. Cette course démarrait de Velleminfroy pour arriver à La Planche des Belles Filles. Les étapes se poursuivant en Alsace les jours suivants.

Une foule nombreuse était à ce rendez-vous cycliste et a applaudi tout le long de la traversée de notre bourg. Le parrain de cette course, Paul BELMONDO suivait les coureurs dans une voiture aux vitres fumées qui le rendaient invisible aux spectateurs.

Une deuxième course a traversé Faverney le 27 août, « *La Classique Cycliste Bourgogne Franche-Comté* » avec 149.5km et une centaine de coureurs qui démarrait du château de Ray-sur-Saône pour terminer à la désormais mythique Planche des Belles Filles. Cette deuxième course, malgré la qualité de l'épreuve, n'a malheureusement pas reçu le même enthousiasme de la population.



FAVERNEY MENE AUSSI LA COURSE EN TÊTE

LA FAVERNEENNE

Le dimanche 8 avril 2018, une centaine de coureurs s'élanceront dans les rues de Faverney pour 28 tours d'un parcours qui démarrera au début de la rue Sadi-Carnot, vers le cinéma l'Etoile, pour se poursuivre rue Volta, rue de la Gare,, rue Victor Hugo, rue de l'Abbaye, place de la Mairie, rue Thiers, rue Bayard, Grande Rue, rue Arago, rue du général Rebillot, rue Catinat, rue Cuvier, chemin des Gouty, chemin des Prés Maras, rue Sadi Carnot avec bouclage et arrivée sur le lieu du départ.

100 participants de catégorie nationale attendent vos encouragements pour une ronde cycliste organisée par « *BAZIN Cycliste Haute-Saône* » qui renoue avec les courses d'antan au travers des rues de Faverney.

A NOTER

Au Conseil Départemental, lors de la réunion de préparation de « *La Classique Cycliste Bourgogne Franche-Comté* » avec les organisateurs et les Maires des communes traversées, le Président Yves Krattinger a souligné la bonne organisation de la commune de Faverney pour l'organisation du Tour d'Alsace et a tenu à remercier les élus et les bénévoles qui en assuraient la sécurité, mais également la population venue nombreuse encourager les coureurs qui, même dans l'effort, sont très sensibles aux encouragements du public.



Qui que quoi donc où ...

Beaucoup se posent la question : Pourquoi la commune a-t-elle procédé à une révision de la numérotation des immeubles et à la nomination nouvelle de certaines rues. Il est vrai que changer d'adresse, c'est beaucoup de problèmes, modifier tous ses papiers administratifs, prévenir tous les organismes tels qu'employeurs, banques etc. ... c'est parfois un casse tête, mais pour le facteur ou le livreur qui se trouve confronté aux numéros bis, ter ou par exemple avec une même rue qui s'appelle soit rue de l'Eglise, rue de la Sablière ou rue de l'Usine comme à Port d'Atelier ce n'est pas facile et souvent cela se termine par le retour de nombreux courriers portant la mention « *inconnu à l'adresse indiquée* ».

Pire, et c'est arrivé. ... Même avec un GPS, un ambulancier se présente à la mairie car il ne trouve pas l'adresse d'une personne qui doit être hospitalisée en urgence. Imaginez les graves conséquences.

Donc avec les conseils de La Poste, la révision complète de la commune a été réalisée.

** Si vous n'avez pas de plaque de numéro d'immeuble, faites une demande à la mairie avant le 31 mars 2018 afin que la commune effectue une commande de plaques.*

COURRIER



AIRE DE JEUX

Un terrain de jeux pour enfants est en cours d'étude et afin d'obtenir un financement dans le cadre d'un programme européen (FEADER), il est nécessaire que la population soit consultée et adhère à ce projet.

Une permanence aura lieu le 6 mars de 16h à 18h, le mercredi 7 mars de 10h à 12h et de 14h à 16h à la salle des mariages où vous pourrez donner vos observations et apporter une critique constructive sur ce projet.

INFORMATION: La commune dispose de box couverts qu'elle propose à la location pour parking campings-cars et caravanes. (renseignements en mairie tél 03 84 91 30 71)

THEÂTRE

Scène de Rire

Salle de l'Etoile
20h30

« LE PIRE VILLAGE DE FRANCE »

9/10/23/24/25 mars

BELOTE

Famille et partage

Salle des Fêtes
18 mars

LOTO

des Aînés de La Lanterne

Salle des Fêtes
11 avril

TERRES DE SAÔNE

*Atelier chansons
LA GUERRE 39/45
en chansons*

Salle des Fêtes
8 mai 20h30

TERRES DE SAÔNE

*Cinéma
en plein-air*

Lieu à définir
en juillet

DON DU SANG

Salle des Fêtes

3 mars
et
7 juillet

LOTO

des Aînés de La Lanterne

Salle des Fêtes
14 octobre

JOURNEES DU PATRIMOINE

Programme en attente
15/16 septembre

TERRES DE SAÔNE

Serge GRAVEL
*Artiste Canadien
Conte amérindien*

Octobre

MARCHE DE NOEL

Avec les Aînés de La Lanterne

Salle des Fêtes
11 décembre

Avec « La lanterne magique » un jour par mois, séances de cinéma à 17h30 et 20h30 salle de l'Etoile



4 mariages

Vœux de
bonheur

- 1er juillet **Romain BRUNIER et
Claire KUHN**
- 14 juillet **Fabien et
Aude SIMON**
- 2 décembre **Faïcel BEN MARIAM
Charlène POCHIER**
- 30 décembre **Mehmet-Ali CALISKAN et
Ezgi OZUNLU**



ÉTAT CIVIL



14 naissances

Félicitations

- 4 mars **Iremsu AKCALI**
- 22 mai **Lina CALISKAN**
- 19 avril **Gaspard VIENNEY**
- 23 juin **Edjélie HUMBERT**
- 1er juin **Maély DESOCHE**
- 29 juin **Cléopée ROBERT**
- 17 juillet **Mahé ROSSIGNOL**
- 18 août **Elias COSTA**
- 14 septembre **Chafi EL HADI**
- 23 septembre **Jeanne GARCIA**
- 1er octobre **Enaël BIOT**
- 8 octobre **Hélène HUNION**
- 16 octobre **Novas JEANNEREY**
- 8 décembre **Côme CLAUDEL**



10 Décès

Regrets

- 9 janvier **Guy LAURENT** 81 ans
- 26 janvier **Alain DUNAUX** 60 ans
- 26 mars **Marcelle COLON
Vve SALADIN** 95 ans
- 20 avril **Thérèse GOUHENANT
Vve LOYON** 85 ans
- 18 mai **Jean BAYER** 77 ans
- 5 mai **Monique SAUNOT** 96 ans
- 10 juillet **Claude GEANT** 86 ans
- 30 juillet **Charles THENADEY** 24 ans
- 17 août **Raymonde PERRIN
Vve ROUX** 90 ans
- 2 octobre **Michèle MERCIER
Née PATARD** 71 ans



2017



Faverney Cité de Caractère Bourgogne Franche-Comté



Publié le : 28/08/2026 11:55 (Europe/Paris)

Collectivité : Faverney

https://www.intramuros.org/faverney/documents_administratifs/76634